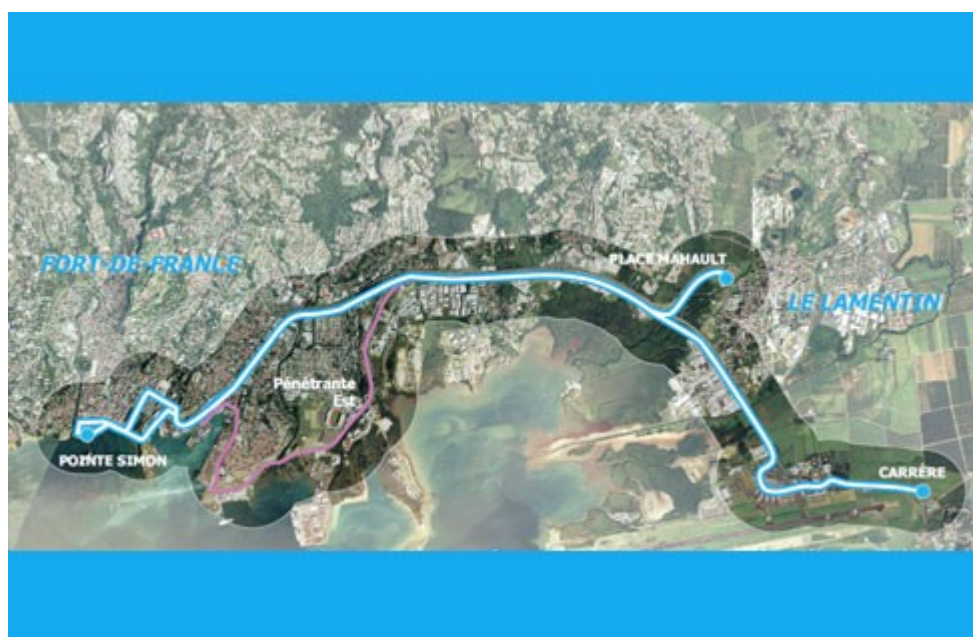


Publié le 9 juin 2015

Martinique : dernière ligne droite pour le TCSP

Près de 15 ans après le lancement du projet, la Martinique aura avant fin 2015 ses deux premières lignes de Transport en commun en site propre (TCSP) avec des bus à haut niveau de service. Sur les 395 millions d'euros d'investissement, 87,6 auront été apportés par l'Europe.



Initié à la fin des années 1990, parfois considéré comme « l'arlésienne martiniquaise » face aux nombreux obstacles techniques et politiques rencontrés, le projet de transport collectif en site propre de Fort-de-France vient d'entrer dans sa dernière phase. « Sauf aléas, les premiers passagers pourront emprunter les bus à haut niveau de service (BHNS) d'ici au 31 décembre 2015 », précise Franck Numéric, directeur général de la Société publique locale (Spl) Transport de Martinique. Cette Epl, créée il y a un an pour préparer les futures extensions des lignes et assurer l'entretien des infrastructures réalisées, s'occupe également du suivi du contrat de partenariat ⁽¹⁾ signé en novembre 2013 avec Vinci Concessions afin d'assurer la livraison des infrastructures et des BHNS dans les temps.

Au programme du TCSP : 13,9 kilomètres de ligne entre Fort-de-France et le Lamentin, 18 stations et 14 bus à haut niveau de service. Une petite révolution en perspective en matière de transport local avec en moyenne un bus toutes les 5 minutes, de 5h à 22h. Près de 6,5 millions de personnes sont attendues sur cette ligne en 2016. Les terminus sont conçus comme des pôles d'échanges multimodaux accueillant les liaisons d'autobus en provenance du reste de l'île et dotés de parcs-relais où les automobilistes pourront laisser leur véhicule avant d'emprunter le TCSP. Investissement

global : 395 millions d'euros, dont 87,6 du Feder (Fonds européen de développement régional).

Une inscription aux grands projets européens

En 2000, la Commission européenne avait accepté de soutenir la réalisation du TCSP dans le cadre des grands projets européens, mais a exigé d'avoir un interlocuteur unique réunissant toutes les collectivités concernées : la Région, le Département, la Cacem (Communauté agglomération centre Martinique), et les villes de Fort-de-France, du Lamentin et de Schœlcher. Le Syndicat mixte du transport collectif en site propre de la Martinique avait alors été créé et chargé de la maîtrise d'ouvrage du TCSP. Le projet a par la suite été inscrit au Document unique de programmation du Feder 2000-2006 puis au Programme opérationnel 2007-2013. Il bénéficie actuellement d'une extension de deux ans pour achever les travaux et mettre en service le TCSP avant le 1^{er} janvier 2016, soit 15 ans après la création du syndicat mixte. « Les BHNS devront rouler au plus tard fin décembre, sous peine de devoir rembourser les 88 millions d'euros de fonds européens, comme l'impose la Commission Européenne », commente Franck Numéric. C'est donc le sprint final pour la réalisation des deux lignes de transport en commun à haut niveau de service.

Patrick Cros - Naja

⁽¹⁾ Montant du contrat de partenariat : 98 millions d'euros de préfinancement.